

L'an deux mille vingt-six, le mardi 9 juin 2026 à 19h30, les membres du COMité de DIRection de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis à la Communauté de Communes – Le Palais, sous la présidence de Marianne LE POETVIN.

Nombre de conseillers : ➤ en exercice : 21 ➤ présents : 21 ➤ votants : 21	* Membres présents : Collège des élus	Annaïck HUCHET, Marianne LE POETVIN, Pierre-Paul AUBERTIN, Tibault GROlLEMUND, Ronan JUHEL, Frédéric CHAZAL, Benjamin AZOUZE, Guillaume DANNIC, Dominique ROUSSELOT, Thomas BRON, Marie THUILLIER.
	Collège des professionnels	Dominique MICHAUD, Etienne AUBRY, Aurélia BOIRAL, Eva GALLEN, Alwenna JEGAT, Charlotte OLIVIER, Pierre REBOUR, Fanny BOQUILLET.
	Collège des personnalités qualifiées	Régina DUTACQ, Pierrick PAINVIN.
Date de convocation : 03/06/26	* Membres représentés : Collège des élus	
	Collège des professionnels	
	Collège des personnalités qualifiées	
	* Membres absents : Collège des élus	
	Collège des professionnels	
	Collège des personnalités qualifiées	
	* Étaient également présents :	Julien FROGER – Directeur de l'office de tourisme Geneviève PAILLET – Responsable Administrative, partenariats et qualité de l'office de tourisme Camille BEVAND – Responsable Accueil, Promotion et Développement touristique de l'office de tourisme

Ordre du jour

- 1 – Approbation du compte rendu du CODIR du 17 février 2026
- 2 – Présentation succincte du cadre et de la gouvernance de l'Office de Tourisme
- 3 – Instances
 - 3-1 Élection du président du COMité de DIRection
 - 3-2 Élection des deux vice-présidents du COMité de DIRection
 - 3-3 Élection des deux membres du collège des professionnels du tourisme et des partenaires associatifs, siégeant avec le président et les vice-présidents au bureau du COMité de DIRection
- 4 – Présentation du programme d'actions 2026 approuvé
- 5 – Approbation de la délégation de signature au directeur
- 6 – Suivi des attributions du directeur
- 7 – Questions diverses

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00021 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com – www.belle-ile.com

Le Comité de Direction s'ouvre sous la présidence de Pierre-Paul AUBERTIN, président sortant.

Chacun est invité à se présenter.

1. Approbation du compte-rendu du CODIR du 17/02/26

Le compte rendu du CODIR du 17 février 2026 était joint à l'invitation. Celui-ci ne soulevant ni question, ni observation, est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Pierre-Paul AUBERTIN en tant que doyen d'âge du CODIR préside la séance jusqu'à l'élection d'un nouveau (elle) président (e).

2. Présentation succincte du cadre et de la gouvernance de l'Office de Tourisme

Une note présentant de façon succincte l'office de tourisme et sa gouvernance était jointe à l'invitation.

Julien FROGER, directeur, rappelle les principales missions de l'Office de Tourisme : accueil, information et promotion.

L'office peut également apporter son expertise en matière d'accompagnement des politiques touristiques vis-à-vis des collectivités territoriales.

L'office contribue à améliorer l'expérience visiteur depuis le déclenchement de son envie de séjour jusqu'à son retour.

L'office de Tourisme est un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC). C'est une structure autonome financièrement et administrativement vis à vis de la Communauté de Communes. C'est un satellite de la CCBI avec sa propre orbite, mais il gravite autour de l'intercommunalité, ses statuts (joint à l'invitation) ont été créés par la communauté de communes. Une convention d'objectifs et de moyens (jointe à l'invitation) lit les relations entre les 2 structures.

La majeure partie des recettes de l'office provient du reversement intégral de la taxe de séjour collectée par la CCBI.

Chaque année, l'office de tourisme présente son bilan moral et financier qui doit être approuvé par le conseil communautaire.

Le Comité de Direction est composé de 21 membres :

Collèges des élus : 11 membres élus communautaires

Collèges des socio-pro : 8 membres socio pro

2 personnalités qualifiées représentant des délégations de services publics de transport terrestres et maritime.

En cas d'empêchement pour assister à une réunion de CODIR, chaque membre peut donner pouvoir à un membre de son collège. Les personnalités qualifiées peuvent se faire représenter par un suppléant de leur effectif avec un fonction à responsabilité.

Le CODIR est l'instance qui fixe toutes les orientations de l'office.

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00021 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com – www.belle-ile.com

Les décisions du CODIR donnent lieu à des délibérations qui sont soumises au contrôle de légalité.

Les séances du CODIR ne sont pas publiques, en revanche les comptes-rendus et les délibérations le sont.

Le CODIR se réunit au minimum 6 fois/an.

Calcul du quorum : $21 \text{ membres} / 2 = 10,5 + 1 = 11,5 = 12$

Pour chaque prise de décision, il faut que le quorum des membres présent soit atteint : soit 12 membres.

Certains CODIR peuvent se dérouler en visio.

Le bureau est constitué : d'un président, de 2 vice-présidents et de 2 conseillers socio-pro.

Les responsabilités et les pouvoirs du président sont limités à ceux du CODIR. Il fixe les délibérations et les ordres du jour et veille à ce que le directeur et la direction mettent bien en œuvre les décisions du CODIR.

En EPIC, c'est le directeur qui est le représentant légal de la structure et qui est ordonnateur des dépenses et des recettes.

Les vice-présidents accompagnent le président qui peut leur déléguer une partie de ses pouvoirs. Le bureau se réunit autant que nécessaire

3 – Instances

3-1 Élection du président du Comité de Direction

Le Président est élu au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ;

Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection se fait alors à la majorité relative et, en cas d'égalité de suffrage, le plus âgé sera déclaré élu.

S'est portée candidate : Marianne LE POETVIN

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins	21
Bulletins nuls	0
Bulletins blancs	1
Nombre de suffrages exprimés	20
Majorité absolue	12

Résultats obtenus :

Nom Prénom	Marianne LE POETVIN	Nombre de suffrages	20
---------------	---------------------	------------------------	----

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00021 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com - www.belle-ile.com

Mme Marianne LE POETVIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé présidente du COmité de DIRection de l'Établissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme de Belle Ile.

La séance se poursuit sous la présidence de Marianne LE POETVIN.

3-2 Élection des deux vice-présidents du COmité de DIRection

Les vice-présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection se fait alors à la majorité relative et, en cas d'égalité de suffrage, le plus âgé sera déclaré élu.

Election du 1^{er} vice-président

S'est portée candidate : Marie THUILLIER

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins	21
Bulletins nuls	
Bulletins blancs	2
Nombre de suffrages exprimés	19
Majorité absolue	12

Résultats obtenus :

Nom Prénom	Marie THUILLIER	Nombre de suffrages	19
---------------	-----------------	---------------------	----

Mme Marie THUILLIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée 1^{ère} vice-présidente du COmité de DIRection de l'Établissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme de Belle Ile.

Election du 2nd vice-président

S'est portée candidate : Fanny BOQUILLET

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00021 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com - www.belle-ile.com

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins	21
Bulletins nuls	
Bulletins blancs	1
Nombre de suffrages exprimés	20
Majorité absolue	12

Résultats obtenus :

Nom Prénom	Fanny BOQUILLET	Nombre de suffrages	20
---------------	-----------------	---------------------	----

Mme Fanny BOQUILLET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée 2^{ème} vice-présidente du COmité de DIRection de l'Établissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme de Belle Ile.

3-3 Élection des deux membres du collège des professionnels du tourisme et des partenaires associatifs, siégeant avec le président et les vice-présidents au bureau du COmité de DIRection

Les membres du collège des professionnels sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue

Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection se fait alors à la majorité relative et, en cas d'égalité de suffrage, le plus âgé sera déclaré élu.

Élection du 1^{er} conseiller

Se sont portés candidats :

BOIRAL Aurélia
AUBRY Etienne
JEGAT Alwenna
MICHAUD Dominique
OLIVIER Charlotte

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins	21
---------------------	----

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00021 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com - www.belle-ile.com

Bulletins nuls	
Bulletins blancs	
Nombre de suffrages exprimés	21
Majorité absolue	12

Résultats obtenus :

Nom Prénom	BOIRAL Aurélia	Nombre de suffrages	2
Nom Prénom	AUBRY Etienne	Nombre de suffrages	2
Nom Prénom	JEGAT Alwenna	Nombre de suffrages	4
Nom Prénom	MICHAUD Dominique	Nombre de suffrages	9
Nom Prénom	OLIVIER Charlotte	Nombre de suffrages	4

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il est procédé à un second tour.

Second tour de scrutin :

Se sont portés candidats :

MICHAUD Dominique
JEGAT Alwenna

Nombre de bulletins	21
Bulletins nuls	
Bulletins blancs	
Nombre de suffrages exprimés	21
Majorité absolue	12

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Résultats obtenus :

Nom Prénom	MICHAUD Dominique	Nombre de suffrages	12
Nom Prénom	JEGAT Alwenna	Nombre de suffrages	9

Mr Dominique MICHAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 1er membre du collège des professionnels du Comité de Direction de l'Établissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme de Belle Ile.

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00021 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com – www.belle-ile.com

Élection du 2ème conseiller

Se sont portés candidats :

- AUBRY Etienne
- JEGAT Alwenna

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins	21
Bulletins nuls	
Bulletins blancs	
Nombre de suffrages exprimés	21
Majorité absolue	12

Résultats obtenus :

Nom Prénom	AUBRY Etienne	Nombre de suffrages	4
Nom Prénom	JEGAT Alwenna	Nombre de suffrages	17

Mme Alwenna JEGAT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée 2ème membre du collège des professionnels du Comité de Direction de l'Établissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme de Belle Ile.

4 – Présentation du programme d'actions 2026 approuvé

Le plan d'actions 2026 était joint à l'invitation. Il a été approuvé par le CODIR du 17 février dernier et par le conseil communautaire du 2 mars 2026.

Il est présenté aux membres du Comité de Direction.

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00021 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com - www.belle-ile.com

ACCUEIL

Toujours améliorer la qualité de notre accueil et passer du sur-mesure

-  **Faire face à l'afflux et assumer nos ambitions "communication et partenaires"** en renforçant l'équipe de conseillers en séjour d'avril à septembre
-  **Donner accès à l'agenda H24 et 7 jours sur 7** par la mise en place des écrans dynamiques performant visible de la rue (Office central et Point d'Informations)
-  **Mieux valoriser les savoir-faire** en réagénérant la boutique et en augmentant la collection de portraits.
-  **Proposer aux visiteurs des séjours sur mesure**, en installant l'outil numérique "Roadbook" (logiciel générant des carnets de voyage sur-mesure)
-  **Valoriser le point I de Sauzon** en retravaillant son agencement et sa signalétique
-  **Afficher les messages de sensibilisation** (nature, sécurité routière, déchets, eau...) à la gare maritime de Quiberon en dialoguant avec la Région Bretagne, Breizh Go Océane et l'Office de Tourisme de la Baie de Quiberon

Indications budgétaires

-14 000 €
vs 2025

9 200 €

Dépenses
touristes

4 500 €

3 500 €

Dépenses
touristes

COMMUNICATION

Faire évoluer nos communications et développer certaines offres manquantes

-  **Fiabiliser et améliorer la performance des webcams** en reprenant la gestion de celle des Poulains et en renouvelant les matériels
-  **Compléter l'offre découverte famille** en reprenant la gestion de l'appli Vagabondez et en y intégrant un parcours Monet (2026, année du centenaire de sa mort)
-  **Faire face à l'afflux randonnée** en participant à la mise en oeuvre des outils de communication de la Stratégie Randonnée, avec la Communauté de Communes
-  **Créer la nouvelle carte touristique papier** pour la saison 2026
-  **Disposer d'une collection photos** en phase avec nos valeurs, pour nous, nos collaborateurs et nos partenaires en poursuivant l'acquisition d'images et professionnalisant la photothèque
-  **Refondre les éditions papiers** de l'Office en engageant un travail de concertation en 2026

7 000 €

8 000 €

1 000 €

2 000 €

3 500 €

A
déterminer

PROMOTION

Cultiver nos collaborations, saisir les opportunités et garantir un accueil presse de qualité

-  **Renouveler la collaboration presse** avec Tourisme Bretagne, Comité Régional du Tourisme
-  **Dialoguer régulièrement** avec Morbihan Tourisme, l'Agence Départementale du Tourisme
-  **Développer et enrichir nos contenus** sur les réseaux sociaux pour être attractif toute l'année

3 850 €

1 800 €

Dépenses
touristes

Mettre en avant la vie locale via des story sur nos réseaux sociaux Dépenses courantes

Accompagner 100% des accueils presse

Mettre en place des collaborations presse à l'échelle de la baie de Quiberon 4 500 €

Saisir les opportunités de promotion dans les pas du projet de l'ouverture de la Citadelle

S'appuyer sur les événements en ailes de saison pour promouvoir "une île vivante à l'année"

PARTENAIRES
Rapprocher l'Office de Tourisme de ses partenaires

Rester disponible et garantir à tous les acteurs du tourisme, une réponse rapide et adaptée

Diffuser mensuellement une newsletter et l'observatoire du tourisme

Solliciter l'ensemble des partenaires (hors meublés de tourisme) au moins une fois dans l'année et échanger de manière approfondie avec 200 acteurs du tourisme bellilois. Dépenses courantes

Associer les partenaires dans le projet de refonte des éditions et des tarifs partenaires

Mettre en place un diagnostic numérique du territoire et proposer à nos partenaires des ateliers et des formations

Faire de l'espace pro sur le site internet un espace de ressources incontournables

Faire du groupe Accor un partenaire actif de l'Office de Tourisme

Organiser la "rencontre annuelle du Tourisme" en octobre 1 000 €

COLLABORATION
Cultiver nos collaborations pour rester productif et fiabiliser nos messages.

Garantir la bonne diffusion des informations à l'échelle Morbihannaise et fiabiliser notre base de données en migrant vers l'outil "Tourinsoft" 3 500 €

Cultiver l'interconnaissance et garantir la cohérence de nos discours en organisant la journée des Offices de Tourisme de la baie de Quiberon à Belle-Île 1 000 €

OBSERVATION
Améliorer l'observatoire et engager une enquête visiteurs

Continuer à diffuser et améliorer la fiche d'observation des fréquentations :

- En reprenant sa mise en page
- En intégrant des indicateurs de consommation (commerces et restaurants)
- En intégrant des indicateurs de prévisions en partenariat avec les hôtels de Belle-Île et la compagnie Breizh Go Océane (taux de réservation à 1 et 3 mois)
- En affinant l'indicateur durées de séjour en lien avec Breizh Go Océane

Engager une enquête visiteurs 2026/2027 (prestation Tourisme Bretagne) pour faire évoluer nos actions demain 13 000 €

Belle-Île, vous invite sur une île en mer

OFFICE DE TOURISME - 32 97 31 81 93 - info@belle-ile.com - www.belle-ile.com

5 – Approbation de la délégation de signature au directeur

Le projet de délégation de signature du directeur était joint à l'invitation.

La délégation de signature porte sur les engagements et la réception des recettes.

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !



OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS
SIRET 878 114 107 00021 – Atout France IM 056200003
☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com - www.belle-ile.com

A noter le point 1-2 qui précise que le directeur ne peut pas engager de dépenses supérieures à 10 000,00€ HT.

Votes : 21	Pour	21
	Contre	0
	Abstention	0

A noter l'article 3 qui précise que le directeur transmettra au Comité de Direction les arrêtés ainsi que les engagements pris en dépenses.

6 – Suivi des attributions du directeur

Engagement de crédits supérieurs à 2 000 €ht et inférieurs à 10 000€ht pris par le directeur selon délégation de signature *Délibération 2023-01-30-004*

Chapitre	Compte	Fournisseur	Intitulé	Montant € HT
11	6228	Mouty Pierre	Graphisme: Annonces guide 2026	2 778,16
11	6228	Mouty Pierre	Graphisme: Pages guide 2026	4 526,91
11	611	Piwigo	Abonnement annuel photothèque	2 132,98
21	2183	Jumel Fabrice	Ordinateur pôle administratif	2 082,47

7 – Questions diverses

La randonnée étant un vrai sujet, notamment depuis 2 ans, il est proposé au Comité de Direction d'entamer en septembre une réflexion sur : quels positionnements doit-on prendre face à ce sujet.

Ce sujet est clivant, et il est compliqué pour l'office de se positionner doit-on communiquer ou pas ?

Actuellement des questionnaires à destination des randonneurs sont distribués via le service Espaces Naturels pour essayer de mieux comprendre la pratique, l'enquête de fréquentation nous donnera également des éléments.

Il faut que l'on réfléchisse à la façon d'aborder ce sujet.

Dominique MICHAUD pense que pour un tel sujet il faut aussi avoir les retombées économiques.

Camille BEVAND expose qu'un questionnaire à destination de nos socio-professionnels pour connaître leur positionnement sera mis en place.

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00021 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com – www.belle-ile.com

Cette année, la CCBI a renforcé ses équipes de gardes du littoral pour leur permettre de faire une veille en soirée et en matinée pour intervenir auprès des bivouaqueurs, afin de créer de l'inconfort. Mais à priori, il y aurait moins de bivouacs cette année.

Le prochain CODIR est fixé au jeudi 2 juillet à 19h30

La séance est levée à 21h00.

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00021 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com - www.belle-ile.com

